

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 DECEMBRE 2024

### COMPTE - RENDU

#### 1) Présents :

Martine VANDERMERSCH, Patrick CHAUVEY, Béatrice CHAUVEY, Stéphane VIEL, Nicolas PATAULT, Yannick BERNIER

**Excusés** : Vincent et Béatrice LECUYER, Martine VILLEDIEU

#### 2) Adoption du compte rendu de la réunion en A.G. du 28 juin 2024

#### 3) Statuts de l'association :

Mis à jour et déposés. Il reste à déposer les statuts en préfecture.

#### 4) GEM du GRALL :

Renouvellement de notre convention de parrainage avec le GEM du GRAAL : (Groupe d'Entraide Mutuelle du Grand Rassemblement Amicale des Autistes Locaux)

Le GEM du GRAAL est devenu, à la demande de l'ARS, une association indépendante le 26 septembre 2024.

Depuis l'origine du GEM du GRAAL, notre association en est la marraine. Nous avons donc renouvelé notre convention de parrainage le 13 novembre 2024.

A noter que nous soutenons financièrement les séances d'Art thérapie qui y sont dispensées et étayent l'animation du GEM

Les membres du GEM que nous avons sollicités seraient d'accord pour intervenir lors de colloques, formations, et ou manifestations explicitant les particularités de l'Autisme. Ils seraient également intéressés pour devenir membres de CA d'associations, en plus de celle d'Autisme 28.

## **5) HANDIVILLAGE :**

Participation à la journée HANDIVILLAGE du 1 juin 2024 sur la place des Epars, lors de laquelle notre association a été cosignataire de la charte CHARTRES VILLE HANDICAP. Cette charte soutient l'accompagnement et l'inclusion des personnes TSA dans le milieu ordinaire. (Projet VETA)

## **6) Formations des aidants familiaux de 2024 et programmation pour 2025 :**

Pour 2024, Un bilan des journées de formations a été rédigé et diffusé par le CRA de Tours. Nous avons eu 19 participants dans le 28 avec la particularité d'avoir eu 3 générations d'une même famille ; La grand-mère, la mère et le frère.

Ce bilan vous est présenté, en pièce annexe à ce compte-rendu

Pour 2025, les dates des journées de formation sont arrêtées au 22 mars et 26 avril. Les intervenants pour la matinée du 22 mars sont retenus.

Vous trouverez joint le flyer provisoire dans l'attente de la définition des ateliers des après-midi qui seront décidés à l'issue d'un sondage transmis début janvier. (Flyer joint).

## **7) Anniversaire des 30 ans de l'association Autisme 28 :**

Le 4 septembre nous étions une trentaine de participants regroupés dans les locaux de la Maison Saint Fulbert, où l'Ordre de Malte nous a accueillis, pour célébrer cet évènement.

Cette soirée, fut l'occasion de remémorer l'engagement des premiers parents qui se sont investis avec célérité et efficacité pour créer La Chanterelle, premier et seul établissement de la région, en 1999, pouvant accueillir des jeunes adultes autistes. Jean-Claude GESLIN nous a dévoilé, avec beaucoup d'émotion, la promesse faite à sa fille qu'elle ne serait pas placée dans un établissement psychiatrique. Il a tenu parole.

Nous avons rappelé les présidents successifs de l'association, à savoir ; Jean-Claude GESLIN, Philippe MOULIN, Martine VANDERMEERSCH, puis Yannick BERNIER.

Nous avons à cette occasion souligné et remercié les administrateurs qui se sont investis dans des missions d'accompagnement auprès des personnes touchées par les troubles du spectre de l'autisme et leur famille. Avec des remerciements appuyés pour Hervé Sola notre trésorier historique, et son épouse Claudine. Vincent LECUYER pour son engagement et sa constance, aidée de Béatrice son épouse. Pour Odile Gombert pour son investissement dans la création de place d'UDITED dans les locaux de l'IME André Brault, et pour les formations à l'attention des professionnels et des familles. Pour Odile Courtade pour ses permanences téléphoniques et son engagement auprès des familles,

En qualité de président j'ai également, remercié mon trésorier et secrétaire Patrick CHAUVEY qui, engagé par des obligations professionnelles, n'a pas pu être présent à cette soirée. J'ai également remercié Martine VANDERMEERSCH pour son investissement au sein de nombreuses instances, départementales et régionales pour améliorer les conditions de prises en charges des personnes TSA et leurs familles, et enfin le docteur Vincent ROUYER pour ses prestations de responsable de la filière autisme en Eure et Loir et sa présence à la soirée.

La soirée s'est poursuivie dans la convivialité pour s'achever autour d'un cocktail vers 23h00.

## **8) Conseil de vie sociale de la Maison Saint Fulbert :**

Le 13 septembre 2024, et 6 décembre 2024

En qualité de président de l'association autisme 28, j'ai assisté à ces réunions, ou, entre-autre, le projet de parcours sensoriel et sportif adapté a été débattu comme un équipement nécessaire à l'accompagnement des résidents vieillissants qui nécessitent d'être sollicités et motivés à produire des efforts physiques adaptés.

Le conseil d'administration d'Autisme 28 a répondu favorablement à cette sollicitation pour financer ce projet qui devrait être opérationnel au printemps prochain, et si possible le 2 avril 2025.

## **9) Partenariat pour le financement de projet :**

Le Jardin sensoriel et parcours sportif adapté de la Maison saint Fulbert est financé par notre association. Nous avons associé à ce financement les dons reçus du ROTARY de DREUX, et de la famille CELOT.

Et, le Crédit Agricole informé de notre démarche nous a incités à créer un compte OUIJAGI qui permet de recevoir des dons de la part des sociétaires du crédit agricole. Nous avons reçu 143 000 OUIJAGI qui correspondent à 1430 €

Séances d'équitation "Trott'Autrement" ; avec l'aval du Conseil d'administration nous finançons les Séances d'équitation "Trott'Autrement" pour le SPIJ de Châteaudun.

## **10) Site internet, Gestion des demandes et informations :**

Nous apportons l'aide et le soutien aux personnes qui nous contactent via notre site « Autisme 28.org » pour des demandes de diagnostics, d'orientation, de soutien et d'information.

Nous orientons les personnes qui nous sollicitent et majoritairement vers :

- le service PRECO qui regroupe l'ERI TND en charge des diagnostics, le SAMSAH TSA qui assiste les autistes en capacité de travailler, avec accompagnement, en milieu ordinaire
- le service HANDISANTE qui prend en charge les autistes pour les soins non accessibles via les solutions ordinaires et notamment les soins dentaires.
- La commission 360 qui se charge d'apporter des réponses aux personnes qui se retrouvent sans solution.

## **11) SALON DES AIDANTS :**

***23 novembre 2024***

Ce salon qui s'est tenu un samedi a reçu une fréquentation d'un public en recherche de solution plus importante que les années précédentes.

Au-delà de l'entre soi habituel des établissements et services du handicap, la fréquentation d'un public plus nombreux et de la découverte de la salle Snozelen qui pour la première fois a été installée sur le salon, ont permis une émulation collective.

## **12) Copil HANDISANTE :**

***29 novembre 2024***

L'objet de ce service est l'accès aux soins pour les personnes Handicapées.

Difficultés rencontrées pour mailler le département, notamment avec DREUX et se préserver des demandes hors du département.

Handigynéco en création, en complément d'Handisanté

Balnéothérapie pour polyhandicapés et handicap moteur

DENTAIRE : Le bus buccodentaire rayonne sur l'ensemble du département, en complément des interventions d'Handisanté, en 2024 ont été réalisés 663 soins Buccodentaires et 58 blocs opératoires

### 13) Informations Nationales et régionales :

Le 15 novembre 2024 promulgation de la LOI n° 2024-1028 2024 visant à améliorer le repérage et l'accompagnement des personnes présentant des troubles du neuro-développement et à favoriser le répit des proches aidants.

Elle s'intéresse tout particulièrement à

- L'amélioration des conditions de scolarisation (Articles 1 à 5)
- L'établissement d'un diagnostic précoce (Articles 6 à 8)
- Soutenir les aidants (article 9)

Sujets auxquels notre association est particulièrement attachée. Nous suivrons donc de très près le déploiement des dispositions prévues par la loi afin de veiller à son application.

Le 16 Novembre 2024, au Congrès d'autisme France, le délégué interministériel Etienne Pot a pris l'engagement que des dispositifs SAMSAH + habitat inclusif seront déployés sur tous les départements. Bien que notre département soit très bien pourvu à travers les dispositifs mis en place par l'association VETA (Andros, Dior, Guerlain) destinés aux jeunes adultes TSA, on peut imaginer que d'autres personnes TSA aux profils différents puissent trouver leur place dans un déploiement Habitat inclusif +SAMSAH hors association VETA et c'est d'ailleurs ce que l'on peut supposer en regardant ce qui concerne notre département dans le PRIAC 2024-2028 (Programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie) puisque le développement des places de SAMSAH (tous handicaps confondus) est important alors qu'aucune création de places nouvelles dans le secteur adulte n'est programmée.

Ces nouveaux dispositifs plus inclusifs donnent à l'autodétermination une place réelle ce qui est appréciable, mais doivent tout de même laisser toute leur place aux établissements médico-sociaux type FAM, MAS, Foyer de vie avec des moyens humains et matériels en adéquation avec les besoins de résidents avec TSA plus démunis et plus vulnérables.

Au-delà, il existe, malheureusement, **les cas très complexes**. Si la stratégie nationale a prévu l'existence d'unités résidentielles autisme cas complexes prévues pour 6 personnes dans chaque région et, si l'on nous dit que nous devons nous féliciter que la région CVL en ait deux (à ce jour seulement 4 places sont ouvertes) l'extrême gravité des cas présentés en commission de priorisation, comme le 7 Novembre dernier, fait dire que des familles sont à bout, des jeunes adultes sont soumis à des contentions ou des isolements 24h/24 et que ce n'est pas tolérable. Les dossiers présentés, à l'exception d'un auraient dû être retenus ! Il faut donc aller plus vite car nous n'avons aucune idée de la date d'ouverture des 8 potentielles autres places.

Les difficultés rencontrées par l'unité résidentielle de l'Indre et Loire portée par l'Association les Maisonnées ont été exposées lors du Colloque organisé par la fédération autisme CVL le 24 septembre dernier et d'ailleurs l'autisme sévère était l'objet de l'intervention du Professeur Frédérique Bonnet-Brilhault. Il fallait rappeler que si, en 2024, on parle emploi, sport, habitat il ne faut pas oublier que les travaux de recherche avancent aussi dans le champ de l'autisme

sévère et que des accompagnements sont vraiment possibles (vous pouvez retrouver l'intégralité des interventions du colloque sur la page Facebook de la fédération autisme CVL).

#### 14) Questions diverses ;

Pour ce conseil d'administration, nous étions 6 présents et 3 excusés sur les 13 membres du conseil d'administration. Pour les prochaines convocations, nous solliciterons qu'une réponse nous soit fournie pour nous organiser.

Nous avons été sollicités par une nouvelle adhérente ; Martine VILLEDIEU qui a souhaité rejoindre notre conseil d'administration. Nous l'accueillerons lors du Prochain CA du 16 mai.

En 2025, pour fin octobre, il a été demandé à Martine, par la CRSA d'organiser « DES ASSISES sur l'AUTISME »

Le colloque 2025 pourrait porter sur l'Autisme au féminin.

15) Nous avons terminé ce CA par un moment convivial autour d'un verre de l'amitié.

#### 15) Prochains rendez-vous :

Le prochain Conseil d'Administration est programmé le **vendredi 16 mai 2025 à 18h00**.

Le Président  
Yannick BERNIER



Le Secrétaire  
PATRICK CHAUVEY

